

Image not found or type unknown



Prêt d'argent avec contrat

Par **Pluc**, le **21/03/2012** à **18:00**

J'ai prêté 5000\$ a une personne en signant un contrat disant que je lui prêtais cette sommes une tel date et qu'il me la remettrai tel date. Il ne me la pas remis est-ce que je peux le poursuivre et avoir des bonnes chances de gagner cette cause?

Par **Laure11**, le **22/03/2012** à **19:15**

Bonjour,

A priori, vous n'avez pas une reconnaissance de dette, qui doit être rédigée manuscritement par l'emprunteur et non par le créancier.

Cdt